

Entraves à la circulation Grand Prix Cycliste de Montréal

Le dimanche 10 septembre 2017

Madame, Monsieur,

Le Grand Prix Cycliste de Montréal, épreuve du circuit WorldTour, se tiendra le dimanche 10 septembre 2017. Le départ de la course, à 11 h, et l'arrivée, prévue vers 16 h 30, s'effectueront en face du Monument de Sir-George-Étienne-Cartier sur l'avenue du Parc.

La Ville de Montréal tient à vous informer des entraves prévues à la circulation :

1. Horaire de fermeture des rues et inaccessibilité en véhicule automobile

- Chemin de la Côte-des-Neiges (côté est) : du chemin Remembrance à l'avenue Gatineau
Fermeture, 7 h – Ouverture, 17 h
- Avenue Gatineau : du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Maréchal
Fermeture, 8 h 45 – Ouverture, 17 h
- Avenue Maréchal : de l'avenue Gatineau à l'avenue Decelles
Fermeture, 8 h 45 – Ouverture, 17 h
- Avenue Decelles : de l'avenue Maréchal au chemin de la Tour/Queen-Mary
Fermeture, 8 h 45 – Ouverture, 17 h
- Boulevard Édouard-Montpetit : chemin de la Rampe (Louis-Colin) à l'avenue Vincent-D'Indy
Fermeture, 8 h 45 – Ouverture, 17 h

IMPORTANT : Les résidents enclavés par le quadrilatère Côte-des-neiges – Gatineau – Maréchal – Decelles – chemin Polytechnique pourront sortir de ce quadrilatère avec leur véhicule automobile. **Une porte de sortie uniquement** est prévue à l'intersection Gatineau / Queen-Mary. Il sera donc impossible de retourner dans cette zone en véhicule durant la course. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sera sur place pour faciliter la sortie des véhicules du secteur enclavé.

Surveillez la signalisation afin de faciliter vos déplacements et d'éviter le remorquage. Il est toutefois suggéré de stationner vos véhicules à l'extérieur de l'enclave.

2. Interdiction de stationner le dimanche 10 septembre, de 0 h 01 à 17 h

- Chemin de la Côte-des-Neiges : du chemin Hill Park Circle à l'avenue Queen Mary
- Avenue Gatineau : du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Maréchal
- Avenue Maréchal : de l'avenue Gatineau à l'avenue Decelles
- Avenue Decelles : de l'avenue Maréchal au chemin Queen-Mary
- Boulevard Édouard-Montpetit : de l'avenue Louis-Colin à l'avenue Vincent-D'Indy
- Avenue Stirling : du boulevard Édouard-Montpetit à l'avenue Willowdale

3. Interdiction de stationner le dimanche 10 septembre, de 6 h à 18 h

- Queen Mary (côté sud) : de Victoria à Lavoie

4. Chemin de la Côte-des-Neiges

Le 10 septembre, de 7 h à 17 h, le chemin de la Côte-des-Neiges (côté ouest) sera à double sens, du chemin Hill Park Circle au chemin Queen-Mary.

Durant l'événement, les piétons peuvent traverser les rues du parcours aux endroits non clôturés lorsque la voie est libre.

Pour en savoir plus:

- Info remorquage : 514 872-3777

English upon request

2 août 2017